sans préjudice des droits légitimes des populations d'autres races, la reconnaissance et la jouissance des garanties politiques et sociales nécessaires à leur développement économique et moral.

En tête des adhérents de la Ligue figurent : MM. Georges Clemenceau, Joseph et Salomon Reinach, Jules Claretie, Denys Cochin, Lockroy, Buisson, Aulard, Aristide Briand, Delpech, A. Mézières, comte de Mouy, comte d'Aunay, comte et comtesse de Noailles, Gaston Deschamps, Paul Granet, Bourée, Cruppi, d'Eichthal, Abel Hermant, Bréal, de Coubertin, Croiset, Berl, Maurice Faure, Lintilhac, Psichari, Pottier, J. Delafosse, etc., etc.

La section de Versailles de la Ligue des Droits de l'homme, dont M. Gabriel Monod est le président d'honneur et M. Emile Bourgeois, ancien maître de conférences à l'Ecole normale, professeur à la Sorbonne, le président effectif, a adopté le vœu suivant :

La section versaillaise de la Ligue des Droits de l'homme, appelée à discuter dans sa séance du 9 janvier 1905 la question des notes secrètes données aux officiers;

A l'unanimité émet le vœu que le comité central se déclare prêt à fournir son appui à tout officier qui se croirait lésé dans son droit ou dans ses intérêts par la délation, d'où qu'elle vienne;

Décide que ce vœu sera communiqué à toutes les sections de la Ligue.

Hier a été célébré, à Dijon, l'anniversaire des batailles des 21, 22 et 23 janvier 1871.

Les survivants de la 4e brigade et de l'armée des Vosges avaient pris l'initiative de la manifestation, qui, partie de la place François-Rude, s'est rendue au monument commémoratif. Là, M. Paget, secrétaire général du Comité des survivants, rend hommage aux braves tombés pour la patrie, et le docteur Monard, d'Aix-les-Bains, ex-engagé aux chasseurs des Alpes, remet la médaille militaire à M. Golliot, d'Allerey, ancien combattant. Le cortège rentre ensuite en ville et s'arrête devant la statue de Garibaldi, où M. Monard prononce un discours.

Aujourd'hui les survivants font leur pèlerinage annuel aux tombes de leurs camarades inhumés aux environs de Dijon.

AU JOUR LE JOUR

La requête des légionnaires

Parmi les lettres qui accompagnent les adhésions à la requête des légionnaires, citons celles-ci :

Paris, 20 janvier 1905.

Mon général,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien joindre mon nom à ceux de tous les légionnaires qui protestent contre les délations dont certains membres de la Légion seraient les auteurs.

Notre juridiction disciplinaire a été instituée pour maintenir parmi nous les règles de l'honneur! C'est donc à elle qu'il appartient de décider s'ils y ont ainsi manqué et de leur infliger, en ce cas, la peine qu'ils auront mérité. Aucune considération ne peut être invoquée en leur faveur pour les soustraire au jugement de leurs pairs.

Veuillez, je vous prie, mon général, agréer l'assurance de ma haute considération.

CH. MARTINI,
ancien bâtonnier de l'ordre des avocats.

Château de Villers-Bocage (Calvados)
20 janvier 1905.

Général,

Voulez-vous me permettre de joindre ma protestation la plus énergique à celle de tous ceux qui pensent que délation et lâcheté sont synonymes, et que les lâches n'ont pas leur place dans les rangs d'une légion dont l'honneur est, tout à la fois, le titre et le drapeau,

Veuillez me croire, général, votre respectueusement dévoué.

A. LIGNEREUX,
ancien président et ancien doyen de la compagnie des avocats-agréés au tribunal de commerce de Paris.

20 janvier 1905.

Monsieur le général Février,

Veuillez, je vous prie, m'inscrire comme protestataire contre la délation.

Si je ne l'ai pas fait plus tôt, ce n'est que parce que je me considérais comme une trop négligeable personnalité; mais, voyant que tout le monde peut oser dire son avis, je vous envoie la protestation la plus énergique d'un vieux républicain de 1848.

Agréez, s'il vous plaît, monsieur le général, l'assurance de ma plus haute considération.

CHARLES DESOUCHES,
Ingénieur civil, ex-négociant,
chevalier de la Légion d'honneur.

Je vous envoie ma protestation contre les officiers délateurs, membres de la Légion d'honneur. Je suis moi-même victime de la délation, ayant été signalé comme clérical par les « délégués » de Tours au ministre de la guerre, le général André, qui n'hésita pas à m'empêcher d'être nommé commandeur, malgré mes douze années de campagnes et les médailles commémoratives d'Italie, du Mexique et coloniale. J'étais alors intendant militaire, directeur du 9e corps, et le plus ancien du cadre actif.

Je n'ai pu qu'être flatté de cet ostracisme provenant du premier des délateurs, et je suis bien vengé par sa fin si pitoyable.

DE LA VILLE,
intendant militaire du cadre de réserve.

La délation dans l'armée

M. Guyot de Villeneuve fait publier, ce matin, des fiches qui, dit-il, figuraient dans les dossiers du Grand-Orient aux noms de MM. Poggioli, Salières et Doutrebente.

Dossier de la L.·. Egalité-Travail, à Montpellier; vénérable : M. Poggioli, journaliste (1903) :

Mercier, colonel au 122e d'infanterie, Montpellier. — Pas de fréquentations caractéristiques. Considéré comme loyal soldat, ne manifestant pour le moment aucune opinion politique. Est qualifié de... (Une injure).

Lambin, commandant hors cadres, à Montpellier. — Né dans les Ardennes, marié à Montbazin (Hérault); est connu comme réactionnaire clérical, suivant les officiers; relations cléricales.

Dossier de la L.·. Paix et Union, vén.·. M. Salières, directeur du journal *Le Populaire*, à Nantes (actuellement T.·. S.·. du Chapitre de cette Loge).

Kerzerho, lieutenant-colonel au 65e d'infanterie, Nantes. — N'est à Nantes que depuis moins d'un an. Passe pour se complaire dans la société des réactionnaires, notamment parmi la noblesse. A présidé, à Nantes, le conseil de guerre qui a jugé le lieutenant Potier, de la Roche-sur-Yon, lequel conseil de guerre l'a aquitté à l'unanimité.

Tournié, lieutenant-colonel, Nantes. — Correct.

M. Guyot de Villeneuve dit à ce propos :

M. Salières, dont le nom a déjà été prononcé, a protesté qu'il « n'avait jamais fourni à qui que ce soit des renseignements sur aucun officier »,

Il n'en est pas moins certain que sa Loge a été fréquemment appelée à renseigner M. Vadecard sur les opinions des officiers de Nantes et de la région, et que cette correspondance était classée à son nom dans les dossiers du G.·. O.·.

En outre, dans les listes d'officiers transmises pour renseignements par le capitaine Mollin à M. Vadecard, nous retrouvons le nom de M. Salières en face des noms du commandant Deligny, du 65e, à Nantes; du lieutenant Musseau, du 65e; du général Briois, commandant la 21e division d'infanterie, et du capitaine Benet de Montcarville, du 64e, à Ancenis.

Dossier de la L.·. *Les Démophiles*, à Blois. M. le docteur Doutrebente, T.·. S.·. du Chapitre, médecin en chef de l'asile des aliénés, à Blois. (Le Grand-Orient a classé sous le nom de M. Doutrebente les deux fiches ci-jointes) :

Nicolas, colonel au 113e d'infanterie à Blois. — Grand et bel homme, absolument fermé à toutes relations civiles. Passe pour avoir une grosse fortune. Ne fréquente personne, si ce n'est quelques vieilles familles de noblesse des plus fameuses et du royalisme le plus pur. S'est bien gardé de rendre visite aux représentants du parti républicain; il les ignore. C'est un personnage correct, le son de sa voix est à tous inconnu et on attend toujours qu'il fasse, comme ses prédécesseurs, les premières démarches de simple politesse vis-à-vis des fonctionnaires républicains. En résumé, il reste un inconnu.

Gaillot, lieutenant-colonel au 113e d'infanterie à Blois. — Fanatisme religieux intense. Vient d'être nommé colonel au 62e, croit-on; avait ici pour surnom « Goupillon ». C'est un moine habillé en soldat.

Dans le *Petit Méridional*, M. Gariel, directeur de ce journal, dit que les deux fiches publiées, comme émanant de lui, ont été reproduites incomplètement par M. Guyot de Villeneuve. Il met en regard le texte des fiches envoyées par lui au Grand-Orient et le texte publié.

Voici, dit M. Gariel, mon texte :

1° Professe certainement des idées cléricales; catholique pratiquant. Mais en dehors de racontars dont l'origine est impossible à découvrir et dont la valeur est douteuse, il n'existe à sa charge aucun acte d'hostilité contre le gouvernement.

2° Originaire de l'Aude. Esprit libéral, plutôt teinté de nationalisme. Va parfois à la messe quoique célibataire; fréquente quelques prêtres. Hommes de relations aimables. Serviable à l'occasion. Au résumé s'accommode du présent, mais verrait certainement avec plaisir le nationalisme triompher.

Voici les textes publiés par M. Guyot de Villeneuve :

1° Professe des idées cléricales. Catholique pratiquant, pas hostile au gouvernement.

2° S'accommode du présent, mais verrait certainement avec plaisir le nationalisme triompher.

La soie artificielle

On peut dire, d'une façon générale, que la production industrielle augmente en même temps que croissent les besoins. Il n'en est pas de même, et pour cause, de certaines productions agricoles, qui ne peuvent pas s'étendre indéfiniment. C'est ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, que la production de la soie naturelle ne dépasse pas 30 millions de kilos par an, tandis que la consommation des objets fabriqués en soie n'aurait pas cessé de se développer, depuis cinquante ans, dans des proportions réellement incroyables, si toutes les demandes avaient pu être satisfaites. On pourra dire, il est vrai, que les étoffes de soie ne sont pas précisément un objet de première nécessité; mais, depuis le début de ce siècle, le goût a fait d'incroyables progrès, et, sans entamer une dissertation sur les avantages et les inconvénients du luxe, il suffit de constater que l'usage de la soie s'était tellement répandu dans toutes les classes de la société, en Orient comme en Europe, qu'il était devenu tout à fait impossible de satisfaire aux exigences d'une demande toujours croissante, quand un ingénieur français, de Chardonnet, eut l'idée de transformer la cellulose en soie.

Est-ce à M. de Chardonnet que revient réellement l'honneur de cette invention? Certains prétendent que l'illustre Réaumur y avait déjà songé. Il est permis de croire que nombre de chimistes s'étaient déjà préoccupés de cette transformation; mais leurs recherches ne sauraient diminuer le mérite de celui qui, le premier, trouva une solution réellement pratique.

La matière première nécessaire, la cellulose, se rencontre un peu partout, dans le bois, dans les plantes, dans le coton, dans le vieux linge.

Comment réussit-on à transformer cette matière vulgaire en soie aux reflets éclatants? Une visite à l'usine de Podejuch, près de Stettin, où l'on emploie le procédé à la Viscose, nous a permis de le savoir, et nous jugeons intéressant de l'exposer ici, sans entrer cependant dans les détails trop techniques des réactions successives.

La fabrication de la soie artificielle exige, en effet, une série de manipulations plutôt délicates, mais qui, lorsqu'elles sont surveillées avec soin, ne laissent place à aucun mécompte; on en jugera par une simple énumération :

Voilà, d'abord, des bacs en fonte rectangulaires où les feuilles de cellulose brute sont traitées par la soude caustique. Plus loin, voilà des séchoirs où, l'excès de liquide une fois écoulé, les feuilles bien tassées sont reprises, puis littéralement déchiquetées par une râpeuse, et projetées dans un tambour tournant, où les débris sont soumis à l'action prolongée du sulfure de carbone, réactif encore plus efficace, puisque le produit obtenu, grâce à lui, va devenir rapidement une admirable soie. C'est ce produit qu'on a baptisé du nom de Viscose.

Cette viscose, il faut maintenant qu'elle subisse une lessive, qu'elle soit filtrée, portée à un degré déterminé de maturité, avant de passer dans les appareils de filage. Ceux-ci, disposés par doubles séries de 25, sur chaque côté d'une table de filature, se composant d'une pompe qui refoule la viscose, d'abord sur un filtre bougie, ensuite vers une filière métallique dont les trous sont réellement microscopiques et ensuite dans une turbine qui tourne à 4,000 tours à la minute, où se fait la torsion des différents brins qui constituent le fil.

Et comme du cocon, c'est le fil de soie qui en sort, le fil merveilleusement beau, prodigieusement fin, ce fil dont le tissage se sert pour combiner, sur les étoffes chatoyantes, les dessins les plus séduisants.

Avant d'en arriver là, il faut que ce fil, ou plutôt que les brins soient débarrassés de tout résidu, et qu'après plusieurs lavages successifs, ils soient séchés, pesés, classés par numéros. Mais ce ne sont là que des opérations de détail : l'essentiel est fait; la soie viscose est complètement constituée à la sortie des turbines fileuses, et l'on imagine sans peine quel dut être le vif sentiment d'orgueil de l'inventeur de la Viscose quand, pour la première fois, il obtint ce résultat qui lui avait coûté plus de dix années de recherches et d'efforts.

Et cependant, si la série des manipulations vous a paru longue, leur réalisation vous semblerait très simple, si vous aviez visité l'usine de Podejuch, où l'on n'a besoin, pour transformer la cellulose en soie, que d'eau pure et de deux produits chimiques, la soude caustique et le sulfure de carbone que l'on trouve dans le commerce en abondance.

Un seul de ces agents de transformation de la cellulose en Viscose, exige d'être manipulé avec quelque précaution; c'est le sulfure de carbone, vu son inflammabilité; encore est-il d'un usage courant dans la grande industrie chimique. On a soin, d'ailleurs, dans les usines de la Viscose, de l'immerger dans des puits situés à distance suffisante des bâtiments. Toutes les précautions ont été prises pour que, jamais, la fabrication de la viscose ne provoque un accident cruel. Nos élégantes pourront se parer sans remords des étoffes tissées de cette soie idéalement jolie, dont les reflets sont incomparables. Sans doute, on ne peut confier le soin de cette fabrication qu'à des mains expertes, et les ouvriers qui y sont employés touchent des salaires très rémunérateurs, de 5 à 6 francs par jour; mais il faut ajouter que deux cents hommes environ suffisent pour assurer une production de 500 kilogrammes de soie viscose en douze heures.

Ira-t-on jusqu'à dire que la soie ainsi obtenue est identique à la soie naturelle? Ce serait un paradoxe de le soutenir. Les plus beaux rubis fabriqués — et l'on est arrivé à en faire de merveilleux — ne vaudront jamais le rubis que découvre le patient chercheur de minéraux. Mais, si elle est un peu plus lourde, à peine, que la soie naturelle, la soie Viscose n'est pas, plus qu'elle, altérée par des lavages successifs; son fil, d'une finesse extrême, est presque aussi résistant que celui de la soie naturelle, et sa souplesse est hors de pair. Au surplus, et pour reprendre la comparaison que nous faisions à l'instant, si l'on ne se parait que de rubis naturels, combien de gens seraient privés d'en porter, et si la soie n'est pas indispensable à l'existence, n'est-elle pas cependant plus nécessaire, plus utile que toutes les pierres précieuses, et n'est-ce pas un véritable bienfait de donner la soie Viscose à celles qui, midinettes parisiennes ou mousmés japonaises, ne verraient autrement jamais les belles étoffes soyeuses que sur les épaules des autres?

CONSEIL D'ETAT

La médaille coloniale

M. d'Uston de Villeréglan, capitaine adjudant-major au 2e régiment de tirailleurs algériens, demandait au Conseil d'Etat l'annulation, pour excès de pouvoir, d'une décision du 12 novembre 1903 par laquelle le ministre de la guerre a refusé de lui conférer la médaille coloniale.

Il a fait partie d'une colonne dite colonne de la Zousfana, constituée en mars 1901, et qui avait pour objet de servir de réserve à une autre colonne qui opérait à cette époque dans la vallée de la Saoura, sous les ordres du général Risbourg. Concentrée dans la palmeraie de Djenan-bel-Harriz, elle procéda au ravitaillement des troupes, et fut disloquée en juin 1901.

Or, le 30 novembre 1901, un décret accordait la médaille coloniale avec agrafe « Sahara », aux colonnes de l'oued Zousfana et de l'oued Saoura.

La colonne de soutien dont faisait partie le capitaine pouvait-elle être considérée comme constituant celle de la Zousfana ou comme en faisant partie. M. d'Uston de Villeréglan soutient qu'aucune autre ne pouvait prétendre à ce titre, et il semble que le ministre de la guerre ait d'abord été de cet avis, puisqu'il accorda sans difficulté la médaille coloniale à toutes les troupes qui la composaient... sauf au 6e bataillon du 2e régiment.

Le conseil d'administration du corps s'étant trouvé en retard pour formuler ses propositions, se vit opposer un refus.

Le capitaine formula une réclamation, à laquelle le ministre répondit que la colonne dont il faisait partie était celle de Djenan-bel-Harriz et non celle de la Zousfana. Il ajoutait que, si les autres troupes de la même colonne avaient reçu la médaille, c'était à la suite d'une erreur qui ne pouvait créer un droit pour le requérant.

Le ministre de la guerre s'en est d'ailleurs remis, pour en décider, à la sagesse du Conseil d'Etat.

La haute assemblée avait donc à statuer, non seulement sur une question de fait, mais sur la question bien plus grave de savoir si, dans certaines conditions, l'obtention de la médaille coloniale constitue un droit pouvant être invoqué devant sa juridiction.

Après avoir résolu la question de fait en faveur du capitaine, le Conseil d'Etat vient de trancher affirmativement la seconde question. Il a déclaré que c'était à tort que le ministre avait refusé de conférer à M. d'Uston de Villeréglan la médaille coloniale, et il a annulé la décision par laquelle il lui avait contesté le bénéfice des dispositions du décret du 30 novembre 1901, à l'application desquelles le capitaine avait droit.

Une affaire délicate à Tahiti

La section du contentieux du Conseil d'Etat vient de statuer sur une assez curieuse affaire qui, bien que née aux antipodes et devant le conseil du contentieux administratif des établissements français de l'Océanie, met en jeu des principes qui trouvent leur application dans notre administration métropolitaine.

Un sieur F..., après avoir été, par une décision du gouverneur, du 19 août 1903, nommé secrétaire de défenseur près les tribunaux de Papeete, fut commissionné le 25 août 1903 en qualité de défenseur. A ce titre sa nomination aurait, paraît-il, soulevé certaines oppositions; mais il fut admis à prêter serment et déclaré installé dans l'exercice de ses fonctions par le tribunal.

Il fut donc inscrit, comme défenseur, au rôle des patentes pour 1904.

Mais le sieur F... estimant, à tort ou à raison, que le fait de n'avoir pas encore ouvert son étude, et de n'avoir accepté la défense d'aucun justiciable devait le faire exempter de la contribution, déposa une demande en décharge.

Le conseil du contentieux administratif n'entra pas dans l'examen des moyens soulevés par le sieur F..., mais il fonda sa décision sur ce que sa nomination de défenseur, intervenue sans l'accomplissement de certaines formalités essentielles, serait nulle, et que l'arrêté qui l'avait nommé serait illégal. En conséquence, il déclara que, n'étant pas régulièrement défenseur, le sieur F..., n'était pas régulièrement patentable, et il lui accorda décharge de sa contribution.

C'était une victoire à la Pyrrhus!

Le sieur F..., ne s'y méprit pas et déféra la décision du conseil du contentieux administratif au Conseil d'Etat.

Mais un pourvoi ne peut être dirigé que contre une décision faisant grief à l'intéressé et celle-là ne lui faisait pas grief puisqu'il avait obtenu la décharge sollicitée. Le sieur F..., était donc sans droit pour en critiquer les motifs.

C'est ce que le Conseil d'Etat a déclaré en rejetant le pourvoi. Mais il a inséré dans les motifs de son arrêt une disposition portant qu'il n'appartenait pas au conseil du contentieux de Papeete d'apprécier la légalité de la nomination du sieur F...

Celui-ci obtient donc une demi-satisfaction.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 23 janvier. — Une dépression s'avance sur le nord-ouest de l'Europe; tandis que les fortes pressions se retirent sur le centre et le sud-est. Le baromètre marque 753 mm. à Bodo après une baisse de 15 mm. depuis hier.

Le vent est faible de l'est sur nos côtes de la Manche et de l'Océan: il est assez fort en Provence.

Des pluies sont tombées sur les Iles Britanniques; en France, on en signale dans le Roussillon seulement: on a recueilli 56 mm. d'eau à Perpignan où un orage a éclaté, 11 mm. au cap Béar, 5 mm. à Cette.

La température est restée basse sur nos régions; ce matin, le thermomètre marquait: — 13° à Moscou, — 11° à Berne, — 7° à Nancy, — 3° à Paris, + 1° à Mantes, 8° à Toulouse, 11° à Alger.

On notait : — 2° au puy-de-Dôme, — 7° au mont Ventoux, — 11° au pic du Midi.

En France, un temps beau et moins froid est probable.

A Paris, hier, la température moyenne, — 2°4, a été inférieure de 4°6 à la normale (2°2).

A la tour Eiffel, maximum + 1°, le 22, à 2 heures du soir; minimum — 0°9, le 22, à minuit.

Situation particulière aux ports

La mer est grosse à Cette houleuse à Toulon, Saint-Mathieu, Ouessant, agitée dans les autres stations de la Méditerranée et de la Bretagne, belle ailleurs.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Le ciel demeure nuageux et les vents, faibles d'entre sud et sud-est au niveau du sol, soufflent modérément du sud-ouest vers 3,000 mètres de hauteur.

La température ne présente que de faibles variations; elle fournit encore dans toute la région des minima négatifs, s'abaissant à —7°4 (Achères).

La pression barométrique stationne vers 771 mm.

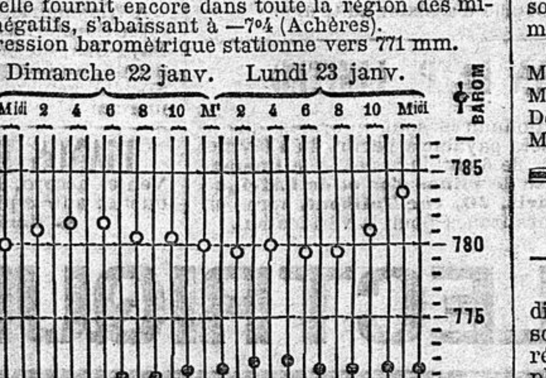

TIRAGE FINANCIER. — Ville de Paris 1892 :

Le n° 240,141 est remboursé par 100,000 francs.

Le n° 341,712 est remboursé par 50,000 francs.

Les deux suivants sont remboursés chacun par 10,000 francs : 24.411—161.257.

Les 30 suivants sont remboursés chacun par 1,000 fr. : 147,701—47,763—149,365—370,040—151,727—510,650—584,634—220,710—18,033—462,226—554,258—13,440—432,830—227,593—456,512—17,010—406,167—335,774—549,624—380,162—388,927—455,217—198,483—490,783—415,317—35,837—16,617—541,071—21,190—579,651.

CERCLES DE JEUX. — Une instruction est ouverte contre certains cercles de Paris qui se sont fondés à la suite du vote, en 1901, de la loi sur les associations. La police a constaté qu'ils constituaient des maisons de jeux et elle a signalé le fait au procureur de la République, qui a ordonné une instruction. A ce sujet, nous avons vu un haut fonctionnaire de la préfecture de police qui nous a fait les déclarations suivantes :

Avant la loi de 1901, la création de cercles dans lesquels on joue était soumise à l'agrément du préfet de police, qui pouvait ou non l'autoriser. La loi de 1901 ayant permis aux associations de se former librement, sauf les associations religieuses, des cercles ont pu se constituer sans demander aucune autorisation. A la vérité, nous avons cru qu'ils allaient pulluler; mais nous avons constaté, à notre grande surprise, qu'il ne s'en était guère fondé que cinq, soit trois à Paris et deux en banlieue. Ce n'est pas d'ailleurs qu'on manquât de tenanciers; mais on manquait de joueurs. Les cercles existants avaient réussi à retenir leur clientèle; en sorte que les cercles nouveaux n'avaient pas un nombre d'adhérents suffisant; car le monde des joueurs n'est pas tellement vaste qu'il puisse faire vivre un nombre indéterminé de cercles.

Qu'ont fait alors les nouveaux cercles? Ils ont admis des joueurs sans accomplir sérieusement la formalité préalable de la présentation. En d'autres termes, y est entré à peu près qui a voulu. Or, c'est là un délit, et nous avons signalé ces faits au parquet.

— Mais il paraît qu'un de ces cercles avait joint au jeu d'autres divertissements?

— Cela est fort exagéré. Un cercle qui est situé dans le voisinage de l'Arc de Triomphe avait, en effet, admis les femmes. A cet effet, il avait établi une installation luxueuse. Les femmes y trouvaient des cabinets de toilette où elles pouvaient prendre des soins usuels de propreté et changer même de vêtements. Mais cette annexe n'a pas du tout le caractère qu'on lui a donné. Sans doute, de ce mélange de femmes et d'hommes naissaient des liaisons; mais elles s'ébauchaient seulement au cercle; elles ne s'y achevaient pas. Nous en avons la certitude. Ce n'est donc pas parce que dans ce cercle on a installé des cabinets de toilette que nous le signalons au Parquet, mais parce que, d'une manière générale on pouvait trop facilement pénétrer dans certains des cercles qui se sont créés depuis la loi de 1901, ce qui les transformait véritablement en maisons publiques de jeu.

C'est M. Chênebenoit, juge d'instruction, qui est chargé de cette affaire. Il refuse de donner des renseignements sur son information. Mais nous croyons savoir que si plusieurs plaintes ont été portées, en effet, contre divers cercles, aucune perquisition, jusqu'à présent, n'a été faite ni même ordonnée.

LES OBSÈQUES DE LOUISE MICHEL. — Nous avons rendu compte, hier, des obsèques de Louise Michel. Après le discours de M. Girault, qui fut le compagnon de propagande de Louise Michel, Mme Séverine, en quelques paroles émues, a fait l'éloge de la noblesse d'âme de la « bonne Louise ». Elle lui adresse un dernier adieu, au nom des petits enfants des campagnes qu'elle soigna, au nom des compagnons de souffrance qu'elle sut si bien consoler et réconforter.

D'autres paroles ont été prononcées par MM. Charles Malato, Camélinat, Sébastien Faure.

Le maire de Levallois-Perret, M. Aufan, engage la foule à se disperser avec calme; il annonce qu'un meeting va avoir lieu à la Bourse du Travail, salle Rivet.

Les sociétés commencent alors à se retirer. Celles de Levallois-Perret, ayant à leur tête une musique et des drapeaux rouges — avec inscriptions — se rendent en cortège à la mairie. Par toutes les rues de Levallois-Perret, et surtout par l'artère principale, la rue Victor-Hugo, la foule qui a assisté aux obsèques se retire lentement. Très peu de cris sont poussés. Il ne se produit aucun incident. A trois heures et demie, les cuirassiers qui avaient été placés à proximité de la porte principale du cimetière, près du chemin de fer, remontent à cheval pour regagner Paris. Le service d'ordre est assuré par les gendarmes, le fusil en bandoulière, et par les agents de police.

Pendant que la dislocation avait ainsi lieu, on procédait, dans le cimetière, très simplement, à l'inhumation de Louise Michel. Seuls, les membres de la municipalité, les amis intimes, les journalistes ont été admis à franchir la grille. Le cercueil a été porté à bras jusqu'à la onzième division, allée des Trente-Ans, où la mère de Louise Michel, Marianne Michel, a été inhumée en 1885. Les rares assistants ont défilé devant la tombe, puis se sont retirés sans aucune manifestation.

Au meeting de la salle Rivet, des discours ont été prononcés par MM. Aufan, Victor Charbonnel, Dupont, Lhermitte, Sébastien Faure, Ch. Malato, Mme Vérone et plusieurs délégués de fédérations étrangères.

LE CRIME D'UN ALCOOLIQUE. — Un alcoolique nommé Jean Breton, qui demeure rue de Torcy, 11, dans le quartier de la Chapelle, a frappé hier de trois coups de couteau sa femme, née Berthe Péral, âgée de quarante-cinq ans. La malheureuse femme est tombée morte sans pousser un cri. Quant au meurtrier il est sorti en disant qu'il allait chercher un médecin. Mais, dans la rue, il rencontra un gardien de la paix et se fit arrêter.

Le corps de Mme Breton a été envoyé à la Morgue.

INFORMATIONS DIVERSES

— M. Courbet, ancien avocat, qui vivait très modestement, à Agen, dans une vieille maison de la rue Cajarc, vient de mourir, laissant la plus grande partie de sa fortune à l'hospice Saint-Jacques, de cette ville.

L'importance du legs paraît être de 800,000 francs à un million.

— Mercredi, à neuf heures du soir, dans la salle des fêtes de la mairie Drouot, aura lieu une séance littéraire publique et gratuite en l'honneur de Pétrarque, sous la présidence de M. Alfred Mézières, de l'Académie française.

Cette solennité comprendra une allocution de M. Melzi d'Eril, deux conférences l'une en français par M. Maurice du Bos, l'autre en italien par le docteur Domenico Russo; elle se terminera par un discours de M. Alfred Mézières.

NÉCROLOGIE

Un des doyens de l'électricité française vient de disparaître. M. Victor Serrin a succombé à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il était l'inventeur du premier régulateur de lumière électrique qui ait pu être employé dans les phares, les théâtres, les fêtes, etc. Cet appareil, encore en usage dans quelques applications délicates, a été imaginé en 1850, lors des travaux de réparation du pont Notre-Dame que M. Victor Serrin dirigeait, de nuit comme de jour. C'est en reconnaissant les inconvénients d'un régulateur mû à la main qu'il inventa celui qui accrut sa fortune et fit sa réputation.

Les obsèques de M. Louis Nathan, décédé à Marseille, fils de Mme veuve Nathan, 2, avenue des Ternes, auront lieu demain mardi à trois heures précises. On se réunira à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise.

THÉATRES

Le théâtre de la Porte-Saint-Martin fixe à mercredi soir la reprise de *Résurrection*.

Napoléon sera joué encore trois fois, ce soir lundi, demain mardi et en matinée jeudi prochain.

— L'œuvre française et populaire des Trente ans de théâtre a, pour l'année 1905, constitué de la façon suivante son bureau et son comité :

Présidents d'honneur : MM. Jules Claretie, Dislère, Théodore Dubois, Ludovic Halévy, Paul Hervieu, Henry Marcel, Catulle Mendès, Henry Roujon et Victorien Sardou.

Conseil judiciaire : Mes Chéramy, Félix Decori, Demoreuil, Denizot, Josset, Poincaré et Willard.

Président : M. Adrien Bernheim.

Vice-présidents : MM. Fernand Bourgeat, Lucien Fugère, Auguste Germain, Prudhon.

Trésorier : M. Maurice Toussaint.

Délégué près de la ville de Paris : M. Georges Chalamet.

Secrétaire général : M. Edmond Stoullig.

Secrétaire du comité : M. Antoine Banès.

Commissaire des représentations : M. Charles Akar.

— Ce soir :

Aux Nouveautés, dernière représentation de la *Gueule du Loup*.

A la salle Pleyel, à neuf heures, concert donné par M. Maurice Markus, violoncelliste roumain, avec le concours de Mme Charlotte Lormont et M. Navas.

— A la Comédie-Française, on a commencé les répétitions du *Bajazet*, de Racine. Dans le rôle de Roxane, Mlle Madeleine Roch fera son troisième début.

— L'Odéon donnera samedi la 500e représentation de l'*Arlésienne*. Le rôle de la Renaude sera tenu par Mme Favart, de la Comédie-Française.

Le rôle de Balthazar sera joué par M. de Max.

Un poème de M. André Rivoire sera dit par Mlle Sergine.

L'orchestre sera conduit par M. E. Colonne.

— Les abonnés de l'Opéra-Comique qui n'ont pas encore assisté à une représentation du *Vaisseau fantôme* avec M. Renaud l'entendront cette semaine, jeudi et samedi prochains. Ce seront les deux dernières soirées réservées à l'œuvre de Wagner, M. Maurice Renaud devant, immédiatement après, quitter Paris.

— M. Camille Saint-Saëns a quitté Paris hier soir pour l'Algérie, où il va prendre ses quartiers d'hiver.

— M. Pietro Mascagni dirigera de nouveau, dimanche prochain, l'orchestre de l'Association des concerts Lamoureux.

Au programme : la symphonie en *ré*, de Brahms; l'ouverture du *Carnaval romain*, de Berlioz; la première audition de l'*Adagio* et du *Scherzo* de la suite en *si* mineur, de Gaétani; le prélude du *Déluge*, de Saint-Saëns; l'ouverture du *Tannhæuser*, de Wagner, et deux danses hongroises, de Brahms.

— Le travail imposé à M. Coquelin par les représentations quotidiennes de l'*Abbé Constantin* et par les répétitions du *Scarron* de Catulle Mendès va interrompre à la Gaîté les matinées classiques du jeudi; par suite, celle du 26 (série B) sera donc, pour le moment, la dernière de ce genre. Celles qui devaient être données avec l'*Etourdi* et le *Légataire universel* seront reportées au mois d'avril.

Les personnes qui s'étaient abonnées à ces représentations pourront donc, selon leur désir, profiter d'une des trois combinaisons suivantes : 1° Utiliser leurs coupons aux matinées de famille du jeudi qui auront lieu à dater du 2 février; 2° Ou attendre la reprise des matinées classiques en avril; 3° Ou se faire rembourser les coupons destinés à ces deux spectacles du répertoire.

Il va sans dire que la matinée du jeudi 26 avec le *Malade imaginaire* et le *Médecin malgré lui* (série B) sera donnée avec tous les interprètes précédents, MM. Coquelin aîné et Jean Coquelin en tête.

— La septième Matinée-Danbé aura lieu mercredi prochain 25 janvier, à quatre heures et demie, au théâtre de l'Ambigu, avec le concours de Mlle Lucienne Bréval, Mme Marie Panthès, Mlle Brolhy et M. Georges Pfeiffer.

— L'Estudiantina parisienne, société d'amateurs mandolinistes et guitaristes, — hommes et dames — fondée en 1893, sous la direction de M. P. Braverel, reçoit des exécutants bons musiciens et connaissant bien leur instrument. Répétitions tous les mardis, à neuf heures du soir, 10 *bis*, rue Bourg-l'Abbé.

— Le Casino de Paris tient un nouveau succès avec le ballet qu'il a représenté samedi soir : le *Voyage de Madame la Présidente*. Ce sont sept tableaux remplis de fantaisie. Rien n'est amusant comme le train officiel qui emmène Mme la présidente : tandis que les augustes voyageurs veulent y goûter un paisible repos, des acrobates s'y glissent et viennent y rendre à chacun le sommeil impossible. Ici, la troupe des Havanas et celle des frères Ritters sont absolument désopilantes. Le ballet de MM. Beissier et Pouget, très applaudi, a été enlevé avec verve par Mlles Héraud, Guette, Moréna, Dufay; MM. Martel et Darlès.

— On fait salle comble en ce moment à la Boîte à Fursy, avec Marguerite Deval dans l'*Etrangleuse*, de Tristan Bernard, et Fursy dans ses nouvelles chansons (notamment celle sur l'affaire Syveton).

— A Parisiana, vif succès pour Mme Otero dans la *Dominicaine*.

— De Monte-Carlo : Le théâtre du Palais des Beaux-Arts, sous la direction de M. Comte-Offenbach, vient d'inaugurer sa nouvelle saison avec un programme qui a obtenu un vif succès.

M. Le Gallo et Mlle Marie-Louise Faury, dans l'*Assassin* de Willy et Gallas, et *Quart de soupir* de Maurice de Féraudy, ont soulevé le fou rire.

Deux autres petites pièces : *Silvérie* d'Allais et Tristan Bernard, et le *Convive* de M. Pagat, ont été gaiement jouées par MM. Maurice Lamy, Poudrier, de Lormel, et Mmes Barklay et Lebergy.

SPECTACLES DU LUNDI 23 JANVIER

Opéra, 8 h. — Tannhæuser. — Mardi, relâche.
Français, 8 h. 1/2. — Notre Jeunesse.
Opéra-Comique, 8 h. 1/4. — Mireille.
Odéon, 8 h. 1/2. — Le Petit. — Le Patrimoine.
Vaudeville, 8 h. 1/2. — Son Excellence Dominique. — Petite Peste.
Gymnase, 8 h. 1/2. Les vacances d'Antoinette. Le Bercail.
Th. Sarah-Bernhardt, 8 h. 1/4. — L'Aiglon.
Variétés, 9 h. — La Petite Bohème.
Porte Saint-Martin, 8 h. 1/4. — Napoléon.
Renaissance, 8 h. 1/4. — La Bonne Hélène. — La Massière.
Gaîté, 8 h. 1/2. — L'Abbé Constantin.
Athénée, 8 h. 1/2. — Un Négociant de Besançon. Chiffon.
Bouffes-Parisiens, 8 h. 3/4. Anne-la-Simple. — Merlereau.
Châtelet, 8 h. 1/2. — Le Tour du Monde en 80 jours.
Palais-Royal, 8 h. 1/2. — Une Idée de Barineau. Le Chopin.
Ambigu, 8 h. 1/2. — Les Deux Orphelines.
Nouveautés, 8 h. 1/2. A Cache-Cache. La Gueule du loup.
Th. Antoine, 8 h. 3/4. — La Mariotte. — La Main de singe. — Discipline. — Asile de nuit.
Folies-Dramatiq., 8 h. 1/2. Mr Musard. Mme l'Ordonnance.
Th. Molière, 8 h. 1/2. — L'Instinct. — La Soutane.
Cluny, 8 h. 3/4. — Trois femmes pour un mari.
Déjazet, 8 h. 1/2. — Célérité, discrétion. — Tire au Flanc.
Nouveau-Théâtre (l'Œuvre), 8 h. 1/2. — La Gioconda.
Grand-Guignol. La Dernière Torture. La Femme de César. Pomme de terre. Lulu-Jojo. Hyménée. Contrainte pr corps.
Olympia, 8 h. 1/2. Léonidas et ses 80 chiens et chats. Holden
Boîte à Fursy. Tél. 285-10. 9 h. 1/2. Fursy. Marguerite Deval
Folies-Bergère. Tél. 102.59. 8 h. 1/2. La Revue des Folies-Bergère. — Au Music Hall, parodie.
Casino de Paris, 8 h. 1/2. Le Voyage de Mme la présidente.
Scala, 8 h. — A fleur de peau. — Dorgère. Baxone. Deslys.
Parisiana. Dion Ruez. Tél. 156.70. 8 h. — La Dominicaine, avec la belle Otero. — Vilbert, Resse, Esther Lekain.
Cigale, 8 h. 1/2. — Le Jeu de l'amour et du falzar.
Grands Magasins Dufayel. — De 2 à 6 h. Attract. variées.
Pal. de Glace, de 3 à 7 h. et de 9 à min. Patin. sur vraie glace
Nouveau-Cirque. — Tél. 241.84. 8 h. 1/2. — La Revue.
Hippodrome-Bostock. Tél. 525-55. 8 h. 1/2. — Matinées mercredis, jeudis, dimanches et fêtes à 2 heures 1/2.
Cirq. d'Hiver, 8 h. 1/2. — Soirée équestre. — La Voyante.
Mus. Grévin. Les Catacombes romaines. Le Cirque. Bonaparte à la Malmaison. L'actualité pr le cinématographe.
Jardin d'acclimatation. — Ouvert tous les jours.
Tour Eiffel, de midi à la nuit, jusqu'au 2e ét. pr escalier, 1f.

SPECTACLES DU MARDI 24 JANVIER

Opéra, relâche. — Mercredi, 7 h. 1/2. — Tristan et Isolde.
Français, 8 h. 1/2. — Le Père Lebonnard.
Opéra-Comique, 8 h. — Carmen.
Nouveautés, 8 h. 1/2. — Le Gigolo.
(Les autres spectacles comme lundi)

LIBRAIRIE

LA REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

Directeur : FÉLIX DUMOULIN

publie (21 janv.) le 1er acte de *François Rabelais*, le poème comique de ALBERT DU BOIS, l'un des plus vifs succès littéraires de la saison théâtrale; de brillantes études de A. BOSSERT sur *Nietzsche*; DESDEVISES DU DÉZERT, l'*Intransigeance du clergé espagnol*; CAMILLE MAUCLAIR, la *Fin de l'impressionnisme*; LOUIS DELZONS, les *Difficultés du mariage*; la spirituelle *Vie littéraire* de ERNEST-CHARLES; la critique de la *Massière*, par PAUL FLAT; des articles de philosophie et d'art de PAUL GAULTIER et RAYMOND BOUYER.

Le no hebd. 0 fr. 60. Abonnt : Paris, 25 fr.; départs, 30 fr.; étranger, 35 fr. — Paris, 41 bis, rue de Châteaudun.

BULLETIN COMMERCIAL

DÉPÊCHES COMMERCIALES

La Villette, 23 janvier. — Bestiaux. — Vente calme sur le gros bétail et les moutons, facile sur les veaux, difficile sur les porcs.

Espèces	Amenés	Vendus	1re qté.	2e qté.	3e qté.	Prix extrêmes viande nette	Prix extrêmes poids vif
Bœufs..	3.135	2.919	» 78	» 63	» 44	» 41 à » 81	» 28 à » 48
Vaches	879	844	» 77	» 62	» 43	» 40 » 80	» 27 » 47
Taurx.	273	258	» 66	» 53	» 40	» 37 » 69	» 24 » 44
Veaux.	1.258	1.203	1 05	» 85	» 65	» 60 1 10	» 34 » 58
Moutons	19.345	17.011	1 05	» 90	» 75	» 70 1 10	» 44 » 64
Porcs..	4.829	4.829	» 66	» 63	» 60	» 58 » 68	» 36 » 46

Peaux de mouton selon laine...... 1 75 à 4 50

60 vaches laitières vendues de 505 à 695 francs

Renvois figurant dans les arrivages : 50 bœufs

Réserves vivantes aux abattoirs le 23 janvier : 583 gros bétail, 188 veaux, 1,252 moutons.

Entrées directes depuis le dernier marché : 526 gros bétail, 1,062 veaux, 3,621 moutons, 1,215 porcs.

ROYAL HOUBIGANT NOUVEAU PARFUM HOUBIGANT, 19, Fg St-Honoré.

EAU DE BOTOT Se méfier des imitations et des dentifrices inférieurs. — Exigez la signature BOTOT.

CHLORO-ANÉMIE, TUBERCULOSE, CONVALESCENCE
Tout état de langueur et d'amaigrissement ayant pour cause la dénutrition trouve une guérison prompte et certaine par l'emploi du
VIN DE VIAL au Quina, Suc de Viande et Lacto-Phosphate de Chaux

NOUILLETTES LUCULLUS RIVOIRE & CARRET

LA MUSIQUE

A l'Opéra-Comique : Reprise de *Xavière*, idylle dramatique en trois actes, d'après le roman de Ferdinand Fabre, paroles de Louis Gallet, musique de M. Théodore Dubois. — Première représentation d'*Hélène*, poème lyrique en un acte, paroles et musique de M. Camille Saint-Saëns.

L'Opéra-Comique a composé son spectacle nouveau de *Xavière*, « idylle dramatique » en trois actes de M. Théodore Dubois, que l'on vit il y a quelque dix ans sur la scène de la place du Châtelet, et d'*Hélène*, « poème lyrique » de M. Camille Saint-Saëns, que le théâtre de Monte-Carlo a représenté l'hiver dernier. M. Dubois est directeur du Conservatoire; M. Saint-Saëns devrait l'être. L'un et l'autre, par l'exemple ou la doctrine, enseignent un art modéré, limité, fidèle aux formules d'antan, sagement hostile à la religion formidable de Bayreuth, comme à quelques petites hérésies plus récentes : réunir leurs noms et leurs ouvrages sur le programme d'une même soirée est en quelque manière consacrer cette soirée à l'art officiel. Et pourtant l'éclat de l'un et de l'autre nom n'est pas le même; et les deux ouvrages sont de prix inégal : ainsi que la vertu, l'art officiel a ses degrés.

Le livret de *Xavière* est tiré d'un roman de Ferdinand Fabre; roman rustique et délicat, poétique et familier, où les détails pittoresques et les traits de mœurs ont une couleur, une saveur, un charme extrêmement vifs. La pièce, qui n'a pu garder ces détails, n'a pas gardé le charme non plus. Elle est réduite à une action assez banale, qui parfois même touche à la puérilité. Parmi les rocs et les châtaigniers des Cévennes, dans un village qu'administre paternellement le bon curé Fulcran, vivent deux enfants, Xavière et Landry. Xavière est la fille d'une veuve, nommée Benoîte; Landrinier, père de Landry, est l'instituteur du village. Xavière et Landry s'aiment depuis leur plus tendre enfance. Mais Benoîte a pour amant Landrinier, dont elle veut se faire épouser, et qui ne consent au mariage que si la veuve lui apporte en dot le bien de son premier époux. Or, ce bien, la châtaigneraie de Fenjouve, la plus belle du pays, est l'héritage de Xavière, et sa mère ne le peut posséder que si l'enfant entre au couvent, ou bien même vient à mourir. L'honnête couple se contenterait du couvent, et le naïf curé, que la piété de Xavière induit en erreur, entreprend d'abord de la décider à prendre le voile. Mais dès qu'il connaît l'amour qu'elle a pour Landry, il abandonne son dessein, et informe Benoîte et Landrinier qu'au lieu de séparer les petits amoureux il faut s'occuper de les marier. Une colère féroce s'empare des deux scélérats qui voient déjouer leurs projets; colère qui chez Landrinier va même jusqu'au crime. Tandis que Xavière, dans le grand châtaignier de Fenjouve, fait la récolte des châtaignes, il attire à lui la branche sur laquelle elle se tient, et précipite l'enfant dans l'abîme. On la transporte chez le curé, brisée et mourante : un miracle peut seul la sauver. Le traître Landrinier qui, selon l'usage des mélodrames, rôde autour de sa victime, s'introduit nuitamment dans la chambre de la malade : le curé le surprend, le confond, le force à la fuite. Et vous ne doutez pas que le miracle attendu ne se produise : Xavière ressuscite; elle épousera Landry. Dans le roman de Ferdinand Fabre, elle mourait. Mais la poétique de l'Opéra-Comique ne souffre point des dénouements si noirs. C'est plaisir de compter les jeunes filles que cette poétique compatissante a depuis quelques années arrachées à la mort : Mignon, Mireille, Xavière, Angélique dans le *Rêve*; et j'en passe. Ce livret ingénu est semé de nombreux hors d'œuvre : cantique pour conjurer la foudre, légende de Saint-François d'Assise, ronde d'enfants, chanson de la grive, chanson du bouvreuil, chant du châtaignier, danses et divertissements : quand nous serons à dix, nous ferons une croix.

La musique dont M. Théodore Dubois a orné *Xavière* stupéfie par son insignifiance et en même temps désarme par sa candeur. Qu'un homme que sa fonction officielle place au premier rang des musiciens de France soit l'auteur de ce rien, ou, s'il vous plaît mieux, que l'auteur de ce rien soit placé par sa fonction au premier rang des musiciens de France, voilà qui confond l'esprit et déconcerte le bon sens. Mais que ce musicien ait écrit de telles bagatelles avec tant de conviction, de dignité, de gravité, de poids; que surtout il persiste, dix ans après leur première apparition, à les produire une autre fois sur la scène, voilà qui montre une illusion, une inconscience, une naïveté touchantes et respectables. Il serait déplacé d'user envers *Xavière* de malice ou de dureté. Cette partition discrète, inoffensive, presque inexistante; cette suite de petites mélodies bien molles, bien faibles, bien banales, qui n'ont ni une inflexion un peu imprévue, ni un accent un peu pénétrant, ni une nuance de sensibilité particulière; que l'on devine tout entières dès qu'on en connaît les premières notes, qui ressemblent, lorsqu'elles sont sentimentales, à la première romance de salon venue, et lorsqu'elles sont gaies, à un refrain d'opérette quelconque, qui pourraient être de n'importe quel compositeur destitué de personnalité; ces petits accompagnements, ces petites harmonies bien sages, bien correctes, bien proprettes, qui sont ordinairement de la plus parfaite indifférence, qui parfois aussi cherchent à être piquantes avec modération et ingénieuses sans excès : ce petit orchestre débile, incolore et sans saveur; tout cela est si peu agressif, qu'on ne peut s'en fâcher un instant. Cela n'est ni bruyant, ni trivial, ni insolent; cela n'entreprend pas de forcer le succès par de gros effets et de gros moyens; tout au contraire cela pousse la discrétion, l'effacement, la pâleur presque jusqu'au néant. Et l'on inclinerait à juger cette musique avec une indulgence presque attendrie, si l'on ne se souvenait soudain que l'auteur de *Xavière* est aussi le directeur de notre Conservatoire, c'est-à-dire le chef de l'enseignement musical en France, qu'il y a tout de même une disproportion un peu forte entre un tel poste et une telle œuvre, et que voilà un étrange modèle à proposer aux jeunes musiciens. En certaines occasions, un artiste véritablement sage devrait savoir résister à la tentation de voir représenter ses ouvrages; on regrette que M. Théodore Dubois n'ait pas eu cette sagesse suprême.

Xavière est fort bien interprétée. Mme Marie Thiéry chante d'une voix adroite et jolie le rôle de la petite héroïne; M. Fugère est excellent dans le personnage du bon curé. M. Devriès figure agréablement l'amoureux Landry; Mlle Tiphaine et M. Périer ont de la gaieté dans des rôles épisodiques. La mise en scène de M. Albert Carré est, comme toujours, charmante et pittoresque. Il devient superflu de le répéter.

Lorsque après *Xavière*, *Hélène* a commencé, dès les premières mesures, au style de la musique, on a vu toute la distance qui sépare les deux œuvres et leurs auteurs... Je vous ai longuement entretenus d'*Hélène* l'an dernier, lorsque le théâtre de Monte-Carlo en donna la première représentation : vous me permettrez de vous en parler plus brièvement aujourd'hui. Vous savez que M. Saint-Saëns a mis à la scène la séduction d'Hélène par Pâris et sa fuite avec le beau Troyen. C'est à la fin d'une belle nuit. Dans le palais de Ménélas, plein de chants et de cris joyeux, on célèbre la gloire du roi de Sparte, de la divine Hélène, et de Pâris leur hôte. Hélène s'échappe du palais en fête. Tourmentée par un amour coupable, elle court jusqu'à la falaise, d'où l'on voit l'aube se lever sur la mer. Elle invoque les dieux, leur dit son angoisse, les supplie de la secourir. Dans son désespoir, elle va se précipiter du haut du roc, lorsque Vénus apparaît dans une clarté radieuse. Elle arrête Hélène au bord de l'abîme; elle lui commande d'obéir à la puissance d'Eros. Quand survient Pâris, Hélène est contrainte d'avouer au jeune héros qu'elle l'aime. Mais, dans une dernière révolte contre l'amour et contre le destin, elle adresse sa prière à Zeus, son père et le souverain des dieux. De sombres nuées envahissent le ciel et la terre; parmi les éclairs et la foudre, apparaît Pallas, fille de Zeus comme Hélène, et messagère envoyée par le maître du monde. Elle vient dévoiler le mystère formidable de l'avenir. Si Pâris retourne seul à Troie, la fatalité peut être conjurée. Mais s'il persiste dans son amour maudit, le sort s'accomplira. Et Pallas, d'un geste écartant les ténèbres, montre aux amants Ilion en flammes, Priam massacré avec ses fils, et Pâris expire, Pâris meurt comme son père et ses frères. Mais à cette funèbre prophétie Pâris répond par un cri d'ardente passion : périssent sa patrie et son père et lui-même; il ne renoncera pas à Hélène. Et Hélène, qui entend Pâris donner, non seulement sa propre vie, mais celle de tous les siens et de son peuple entier, Hélène vaincue par la grandeur du sacrifice et du crime s'abandonne tout entière. Une paix radieuse remplace les ténèbres. Les amants s'éloignent enlacés; et bientôt sur la mer lumineuse et riante, on voit passer les voiles fleuries du navire qui les emporte vers Troie, vers l'amour et vers la mort.

Je vous ai dit l'an dernier que ce livret était le livret d'une cantate pour le prix de Rome, plutôt que d'une œuvre dramatique : et tel il a cette année semblé à tout le monde. L'action est de convention; les caractères des personnages y sont tout superficiels; ou plutôt les personnages n'ont de caractères que ceux que nous leur prêtons naturellement, sur la foi des noms illustres d'Hélène et de Pâris. Les scènes et les épisodes, monologue, apparition, duo d'amour, seconde apparition, second duo d'amour, sont d'une cantate comme les caractères. Et la musique est d'une cantate aussi. M. de Saint-Saëns ne semble pas être parvenu à prendre au tragique ses héros et leur aventure. Ni la douleur, l'angoisse et le désespoir d'Hélène demandant aux dieux l'oubli ou la mort, ni le désir et la passion de Pâris ne trouvent dans son ouvrage une expression profonde et forte; le langage qu'il prête à l'un comme à l'autre est élégant, léger, agréable, mais semble bien frivole pour traduire un amour aussi violent, aussi invincible, où les dieux et les hommes sont intéressés, et qui va couvrir le monde de ruines et de sang. Seul, l'épisode de Pallas a un moment l'accent qu'il faut : il y a dans les paroles prophétiques de la déesse assez d'accent et d'énergie, assez d'intensité dramatique dans les timbres de l'orchestre et les lamentations lointaines des Troyens, pour que l'apparition de la messagère de Zeus produise une impression dramatique. L'épisode et l'impression passent vite, et la cantate aussitôt recommence. Mais cette musique de cantate est véritablement de la musique, et de la musique presque toujours excellente. Vous ne sauriez croire, si vous n'en avez pu juger par vous-même, quel plaisir ce fut, après *Xavière*, d'entendre le monologue d'Hélène, d'y trouver cette élégance, cette aisance, cette pureté parfaite du style cette clarté, cette finesse, cette souplesse de l'instrumentation, cet agencement, cet enchaînement ingénieux et facile des accords et des tonalités, ce développement, cet entrelacement habiles et sans effort des dessins mélodiques ou rythmiques, qui furent toujours les qualités de Saint-Saëns, mais que jamais il ne posséda plus entièrement qu'aujourd'hui. Il semble que M. Saint-Saëns recherche de plus en plus dans son art la sobriété, la netteté et la précision. Aucune négligence, aucun excès non plus; peu de détails, mais tous à leur juste place, disposés avec une adresse et une sûreté extraordinaires; pas une combinaison harmonique ou instrumentale qui ne produise exactement l'effet attendu. Et nulle trace d'effort : tout semble se faire spontanément. On souhaiterait d'ailleurs que l'effort parût davantage; on préférerait parfois à cette dextérité ingénieuse et à cette infaillible sûreté, les erreurs et les fautes qui naissent d'une émotion forte et d'une passion violente. Ni l'émotion ni la passion ne sont le fait de M. Saint-Saëns; on dirait qu'il a pour ses idées et pour ses personnages une sorte d'indifférence souriante; et c'est ainsi que les tragiques amours d'Hélène et de Pâris lui ont inspiré la musique d'une cantate pour le prix de Rome. Tout au moins est-ce un modèle de cantate; et s'il dirigeait l'enseignement de notre musique, les élèves, en tant qu'à suivre ses leçons, auraient profit à étudier ses exemples. Mais on ne peut s'empêcher de déplorer qu'un tel musicien, qui sait toute la musique, et qui est maître de toutes les ressources de son art, se divertisse à des ouvrages superficiels, au lieu de s'attacher à exprimer dans une grande œuvre une grande pensée.

Hélène a, dans Mlle Garden, une interprète charmante, par la grâce du geste et la délicatesse du chant; interprète dont le petit accent anglais étonne d'abord et plaît bientôt chez la fille de Jupiter. Mlle Rival chante le récit prophétique de Pallas d'une voix ample et sonore, et d'un fort bon style. M. Clément prête une chaleur agréable aux propos amoureux de Pâris. L'orchestre est excellent sous la direction de M. Luigini. M. Jusseaume a composé pour *Hélène* un décor charmant; l'éclairage et les jeux de la lumière que gradue M. Carré ont toute la grâce et la poésie de la nuit et de l'aube au bord de la Méditerranée.

On a exécuté la semaine dernière une œuvre fort intéressante de M. Pierné, la *Croisade des Enfants*, qui obtint une récompense au concours musical de la Ville de Paris. La place me fait défaut pour vous en parler aujourd'hui : ce sera pour la prochaine fois.

PIERRE LALO.